

Projet Pédagogique

ALSH de l'ANGELMIERE

Enfance

Mercredis 2023-2024



SOMMAIRE

I- L'ENVIRONNEMENT DE L'ALSH DE L'ANGELMIERE

- a) Le cadre de vie
- b) Description des lieux
- c) L'organisation et le fonctionnement de l'ALSH
 - 1- L'accueil des enfants
 - 2- L'équipe d'animation et de direction
- d) La journée type
 - 1- Les enfants 3 à 12 ans (hors ouverture passerelle)
 - 2- Evolu'Yon (espace 10/13 ans)
- e) Une équipe responsable et porteuse de valeurs
 - 1- Une équipe rassurante, à l'écoute et bienveillante
 - 2- Assurer la sécurité des enfants au quotidien
 - 3- La position professionnelle de l'animateur
 - 4- Participer pleinement à la construction du projet d'accueil des enfants
- f) Le suivi de l'équipe

II- PROJET ÉDUCATIF DE L'AMAQY

- a) Les valeurs éducatives
- b) Les axes éducatifs de l'association

III- DU PROJET ÉDUCATIF AU PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ANGELMIERE

- A) La cascade des projets
- B) Le Projet Pédagogique des Mercredis
- C) L'Accueil des enfants porteurs de handicap
- D) Éléments complémentaires
 - 1- L'évaluation
 - 2- La communication
 - 3- Les projets d'animations

Annexe 1 : La délégation de direction

Annexe 2 : Protocole sanitaire aux toilettes

Annexe 3 : Recueil de la parole des publics

Annexe 4 : L'exercice d'évacuation de l'ALSH et l'alerte intrusion

Annexe 5 : Le Livret animateur

Annexe 6 : Fiche accueil des enfants en situation de handicap

Annexe 7 : Projets d'animations

1- L'environnement de l'ALSH de l'ANGELMIERE

a) Le cadre de vie

Accueil de Loisirs de l'Angelmière :



Local Evolus'Yon (10/13 ans) de l'Accueil de Loisirs de l'Angelmière, à la Maison de Quartier du Val d'Ornay



L'accueil de loisirs de l'Angelmière est organisé sous la responsabilité de l'Association des **MA**isons de **Q**uartier **Y**onnaises (AMAQY). Ce centre de loisirs accueille principalement les enfants des trois quartiers : Saint André d'Ornay, le Val d'Ornay et les Forges.

Il se situe au Sud-Ouest de la Roche sur Yon. Dans le quartier de l'Angelmière, entre la route des Sables d'Olonne et la route de La Tranche sur Mer.

Il est entouré de lotissements résidentiels et d'un complexe sportif. Ce dernier se compose de deux stades de foot et d'une salle de sports (salles de rink-hockey, danse, arts-martiaux). Cette partie du centre est bordée par la campagne qui relie La Roche sur Yon aux Clouzeaux.

b) Description des lieux

→ *Espace petite enfance (2 ans et demi scolarisés à 5 ans) :*

*** L'espace des 2 et demi scolarisés et 3 ans**

Il se trouve dans les salles de l'accueil, partagées avec l'accueil périscolaire du côté primaire.

Les 2 salles sont séparées par des cloisons amovibles. Ceci permet une séparation plus facile du fait de la proximité immédiate des 2 salles.

La salle de sieste est une salle adaptée pour ce temps de sommeil (dans l'aile de l'Ecole Maternelle). Chaque enfant a son lit et peut paisiblement s'endormir avec ses camarades, sous la surveillance attentive d'une animatrice. Si le nombre de siestes dépasse 19 enfants, nous disposons de 5 places supplémentaires dans la salle de motricité de l'UEMA.

Les sanitaires (toilettes, lavabos et douche) de l'espace des petits sont adaptés aux enfants de maternelle. Ils sont à côté de la salle de sieste.

De même, une organisation spécifique pour ces groupes d'âge est mise en place par l'équipe d'animation.

*** L'espace des 4-5 ans :**

Il se trouve au centre du complexe de l'Angelmière, jouxtant la salle de restauration scolaire.

Il dispose de 2 sanitaires adaptés aux tous petits et d'un WC adulte accessible aux personnes porteuses de handicap.



Des travaux vont avoir lieu au cours de l'année scolaire pour refaire les sanitaires maternels jouxtant la salle de siestes. La PMI nous a donné son accord pour transformer alors la salle d'activité des 4/5 ans en dortoir. Des travaux ont été effectués (pose de rideaux, adaptation pour les enfants des toilettes adultes PMR...). Un déménagement sera donc prévu pour enlever les meubles. La salle pourra accueillir jusqu'à 38 places de siestes et pourra servir de salle d'activité ne nécessitant pas de meubles (type jeux de tapis...)

Nous disposons aussi de l'accès à la salle de motricité de l'école maternelle, du matériel de motricité et des vélos (communs école/ALSH)

La 3^{ème} salle du Périscolaire (qui sert de salle d'accueil pour les 6/12 ans) sera alors transformée en salle d'activité des 4/5 ans. Le préau sera aménagé avec un coin jeux calmes et dessin pour l'accueil des plus grands.

→ L'espace enfance (6-9 et 6-12 ans, selon les périodes)

Plusieurs salles sont mises à disposition :

- La salle du périscolaire proche du préau primaire peut servir à l'accueil péricentre d'enfants de plus de 6 ans et à l'accueil des enfants de plus de 6 ans handicapés moteurs.
- L'espace cuisine : où les enfants réalisent de bons petits plats ou gâteaux (au rez-de-chaussée)
- L'espace Arts plastiques brico-déco (peinture, bricolage récup, travaux manuels)(au 1^{er} étage)
- L'espace salle d'expression (théâtre, jeux d'imitation, musique...)(au 1^{er} étage)
- L'espace salle zen (jeux de société, jeux de construction, lecture, débats...)(au 1^{er} étage)
- L'espace culture (bibliothèque et déguisements) (au 1^{er} étage)
- Préau (au rez-de-chaussée)

→ La salle jeune de la Maison de Quartier du Val D'Ornay » (10-13 ans) : « Evolus'Yon »

- La salle au sous-sol de la Maison de Quartier du Val d'Ornay qui est aussi le Club jeunes est dédiée aux jeunes de 10 à 13 ans les mercredis après-midi scolaires de 14h à 17h ainsi que les après-midis des vacances scolaires.

→ A l'extérieur du bâtiment des petits et des grands :

Trois cours adaptées et totalement sécurisées, par des grillages et **portails fermés à clé**, sont mises à notre disposition, avec des zones ombragées et structures de jeux. Cf photo

Pour les grands un terrain de foot/ basket extérieur est aussi prévu.

Tous les enfants **petits** et **grands** bénéficient aussi **d'un espace naturel** relativement étendu à l'extérieur de la structure, pour divers jeux d'aventure, de découverte de la nature....

Une parcelle au jardin familial est mise à disposition. Les enfants de l'accueil de loisirs, entretiennent toute l'année les parcelles, dans le cadre d'un projet. Les animations sont encadrées par des intervenants de la FOL (Fédération des Œuvres Laiques) dans le cadre d'un projet.

→ L'espace restauration :

Cet espace se trouve au milieu de l'Accueil de loisirs. Un espace de repas adapté pour les enfants de maternelle est placé juste à côté du bâtiment de la maternelle.

Une cloison à galandage les sépare de l'espace repas des 6-12 ans. Cela permet d'éviter que la restauration soit trop bruyante. Cet espace se trouve lui aussi à proximité du bâtiment des grands. Ces derniers rejoignent la restauration par le préau couvert.

→ L'espace « pansements et bosses » ou pharmacie

Il se trouve dans la salle des animateurs. Les enfants doivent être accompagnés d'un animateur. Tous les soins doivent être consignés dans le registre prévu à cet effet. En cas d'accident, la direction prévient les secours et les parents. Les fiches sanitaires des enfants et les copies des PAI y sont aussi stockées.

→ L'Espace animateur et bureau de la direction

C'est l'avancée des bâtiments située du côté maternelle. La salle donne aussi sur le préau du côté primaire. Elle est donc en position centrale entre les différentes zones de l'ALSH.

Les familles y sont accueillies pour des rendez-vous ou des renseignements.

C'est un grand espace comprenant notamment un salon pour les pauses du personnel et l'affichage réglementaire.

La pause de l'animateur : Ces temps de pause de 20 minutes se feront par roulement pendant le temps de sieste et temps calme, sur chaque tranche d'âge. Les animateurs ne s'éloignent pas de l'enceinte de l'Accueil.

→ Les navettes :

Navettes écoles (le midi) :

Des navettes sont prévues pour acheminer les enfants des 4 écoles du TERRITOIRE OUEST (L'Angelmière, La Génaraudière, Flora Tristan et Jean Moulin)

Elles partent de chaque école publique entre 11 H 45 et 12 H 10 selon les sites. Elles récupèrent donc les enfants de Primaire qui ont école le mercredi matin et les enfants de maternelles inscrits aux Petits mercredis organisés par la Ville de LA ROCHE SUR YON. Une liste des enfants inscrits à la navette est transmise au plus tard le mardi avant 16h par la direction de l'ALSH aux destinataires suivants :

- Le ou la référent(e) de chaque site périscolaire (qui est en charge des Petits Mercredis)
- Les 4 directions des écoles primaires du secteur
- Les 2 référents de secteurs de la Mairie

Ce système est organisé conjointement entre la Ville de La Roche Sur Yon et l'AMAQY

Navettes retours dans les quartiers (le soir) :

Le Territoire Ouest de la Roche sur Yon étant étendu sur 3 quartiers (Val d'Ornay, Forges et St André), les 3 maisons de quartier de ce secteur ont donc décidées de mettre en place une navette retour pour les enfants des quartiers St André et Forges avec un accueil péricentre le soir à la Maisons de Quartier des Forges, ouvert jusqu'à 18H45.

Le soir, celle-ci part de l'ALSH à 17H00, fait un arrêt de 5 minutes à 17H10 à la Maison de Quartier de ST André et dépose les enfants à 17H30 à la Maison de Quartier des Forges

Les espaces seront modulés en fonction des besoins selon les changements liés à l'actualité (protocoles sanitaires, canicules...)

c) L'organisation et le fonctionnement de l'ALSH

1- **L'accueil des enfants**

L'accueil est ouvert de 12 h00 à 17 h 15 les mercredis.

Un accueil soir est proposé de 17 h 15 à 18 h 45 (sur le site de l'Angelmière et à la Maison de quartier des Forges).

L'inscription se fait à la demi-journée avec ou sans repas les mercredis, via le portail famille de l'Amaqy. Un règlement intérieur précisant le fonctionnement de l'accueil de loisirs, est disponible pour les parents, il est disponible sur le site amaqy.fr et sur le blog de l'ALSH de l'Angelmière.

L'agrément SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) nous garantit la possibilité d'accueillir 99 enfants les mercredis (- de 6 ans : 40 enfants /+ de 6 ans : 59 enfants), le numéro d'agrément étant le suivant : **0850620AP000923-E001**

L'Accueil de loisirs accueille les enfants dans l'année de leurs 3 ans, scolarisés jusqu'à 13 ans sur 3 groupes.

Le groupe des **2/3 ans et celui des 4/5 ans** fonctionnent souvent de pair, tout en préservant des temps spécifiques pour les 2/3 ans.

Les enfants de **de 6 à 9ans** sont rassemblés au sein d'un groupe.

Les enfants se positionnent chaque demi-journée sur une activité ou sur une salle thématique. Certaines activités sont réservées pour les 6/7ans et certaines pour les 8/9 ans.

Le groupe « Evolus'Yon » est ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 10 à 13 ans. Les locaux utilisés se situent à la salle du Club de Jeunes du val d'Ornay qui, à ces horaires, est destinée à cette « passerelle » entre accueil de loisirs et accueil jeune.

Si Evolus'Yon est fermé, les 10/13 ans sont accueillis avec les 6/9 ans selon le même principe de choix et positionnement à l'activité.

Les groupes, les tranches d'âge et le fonctionnement peuvent être modulés en fonction des besoins selon les changements liés à l'actualité (protocoles sanitaires, canicules...)

2- Évolus'Yon (espace 10-13 ans)

a) Le projet

Proposer, dans un cadre rassurant, d'accompagner les enfants de 10-13 ans du Territoire (quartiers des Forges, Val d'Ornay et St André) vers l'adolescence dans une continuité éducative

Précisions :

Tranche d'âge 10-13 ans, l'équipe traitera au cas par cas les situations particulières pour les inscriptions à la marge.

Déclaration DDCS ALSH Angelmière.

Objectifs :

1- Développer l'autonomie et la prise de responsabilité

- En permettant aux enfants de prendre des décisions sur le choix des activités
- En confiant des missions aux jeunes (rangement, jeux...)
- En aménageant des espaces spécifiques que les jeunes peuvent investir librement
- En permettant aux jeunes d'accomplir seuls les gestes du quotidien.

Moyens :

Lieu d'accueil : la salle "club de jeunes" du Val d'Ornay, et utilisation occasionnelle des espaces des deux autres maisons de quartier (Forges et St André) ainsi que l'accueil de loisirs

Le nom donné à ce projet : EVOLUS'YON

Communication : mail aux familles adhérentes des 3 maisons de quartier qui ont (au moins) un enfant entre 9 et 14 ans + Instagram, Facebook

Réalisation et diffusion des plannings par période :

☞ entre chaque vacances scolaires (septembre à octobre, novembre à février, mars à juin)

☞ et à chaque vacances scolaires

Prévoir un temps d'activité sur les plannings pour la préparation avec les jeunes: un mercredi et une 1/2 journée pendant les vacances.

Prévoir des activités :

☞ qui se réalisent sur du long terme (notion de projet : amener les jeunes à s'engager et à se projeter)

☞ et prévoir des activités à court terme (en réponse aux attentes des jeunes).

Organiser un temps de repas réalisé par le groupe « EVOLUS'YON » à chaque période de vacances scolaires.

Faciliter les modes de déplacements en transport en commun, à vélo ou à pied (accompagner le groupe en utilisant ces moyens de déplacements sous forme de jeux par exemple).

2 Faciliter l'interaction entre l'ALSH et club de jeunes (continuité éducative)

- a) En permettant de faciliter les modalités d'inscriptions (des modalités partagées par les secteurs)
- b) En ayant pour référence un animateur « enfance » et un animateur « jeunesse »
- c) En utilisant l'ensemble des espaces d'activités des Maisons de Quartier du Territoire (favoriser les contacts avec l'ensemble des équipements du Territoire)
- d) En utilisant des méthodes pédagogiques communes : une progression pédagogique commune, notamment pour les déplacements (notion de mobilité des jeunes), exemple de la méthode Montessori (*l'enfant est « acteur » de son développement*) : apprendre à éduquer (faire des recherches)

En ayant des règles collectives communes (fonctionnement et application des règles partagés)

Moyens :

- ✓ Dossier d'inscription : fiche adhésion + fiche inscription + vaccins + attestation CAF + autorisation parentale + QFR
- ✓ Les 10-13 ans inscrits à l'ALSH
- ✓ Mercredis : après-midi sans repas. (sauf les enfants en primaires= ALSH avec repas possible).

Les vacances scolaires :

Matin : possibilité accueil des 10-12 ans à l'ALSH + repas (QFR)

Après-midi = Inscription ALSH selon QFR

Journée possible : en activité (au moins une journée par vacances scolaires).

- ✓ Mercredi : *autorisation à venir et partir seul ou non*

Possibilité d'accueil à la maison de quartier à 14h :

temps d'accueil 13h45-14h : ALSH Angelmière

Accueil : 14h-14h15 : Au club-MDQ

Activités : 14h15-16h45

16h45: Retour à l'ALSH

- ✓ Vacances scolaires : mêmes horaires

Projet Pédagogique : Le projet Passerelle est intégré dans celui du centre de loisirs. Le secteur jeunesse peut présenter le projet Passerelle (une partie du projet pédagogique de l'ALSH enfance) Volet Prévention, accompagnement à l'autonomie, des outils pour gérer cette évolution. Donner des idées pour la programmation : partie manuelle, artistique et culturelle.

Organiser des débats, installer un mur d'expression. (Outil pour les débats).

Tenir un "cahier" prises de notes des expressions des jeunes (écrits ou dessins).

Prendre des RDV avec des personnes référentes, pour les accompagner à s'organiser, prendre des contacts avec des partenaires d'activité.

Le projet passerelle propose aux jeunes de cette tranche d'âge de mettre en place des activités pour les plus jeunes du centre ainsi que d'organiser des temps d'échanges avec les plus grands (14-17 ans).

Utilisation des espaces des Maisons de Quartier ex : activités nature au Terrain d'aventures etc...

Actions intergénérationnelles : partages des activités avec les secteurs familles.

Faciliter l'intégration des nouveaux : en proposant des jeux comme support. (Favoriser l'interconnaissance et l'intégration de chacun).

Règles de vie commune : s'inspirer les Règlements Intérieurs enfance et jeunesse puis réaliser avec les jeunes un RI spécial Passerelle.

Sensibiliser aux activités de l'ensemble de la maison de Quartier.

3- Permettre l'accès aux loisirs (accessibilité)

- 1) En proposant des activités variées et accessibles (bricolage, sorties, ...),
- 2) En proposant des temps d'accueils différenciés (matin et/ou repas et/ou après-midi)
- 3) En favorisant les partenariats (avec les associations de sport, les services de la Ville, les différents secteurs des maisons de quartier du territoire : familles, enfance, jeunesse...)
- 4) En proposant des séjours, des stages, les animations de proximité etc ...
- 5) En proposant une tarification accessible à tous les budgets (car pour cette tranche d'âge les familles n'utiliseront pas forcément cet accueil comme un moyen de garde)
- 6) En étant attentif à l'accueil des enfants porteurs de handicap

Moyens

Mettre en place des animations en lien avec les partenaires « Ville » (**culture**), **Environnement** (FOL CAF tarif accessible), les clubs **sportifs** (tel que *Rink Hockey*, et *Roller patinage artistique, boxe*) : clubs à proximité.

1- Des animations : grands jeux à échelle de la Ville ou du territoire

2- Thématique environnement : tressage, jardinage, parcours pédagogique avec la FOL et les jardiniers, voir aller jusqu'au Val d'Ornay (FPH) : être à l'initiative d'un projet de mobilité entre les quartiers (relier les quartiers de façon sécurisée, découverte de leur environnement)

3- Séjours : un séjour base+ proposition de séjours accessoires (un séjour construit par le groupe : petites vacances ou grande vacances. Découverte d'un autre lieu, d'un autre environnement.)

4- Demandes d'AVS possibles, proposé des activités : visuelles, auditives, et/ou de mobilité

5- Intervention des partenaires, faire des liens pour savoir comment intégrer les personnes porteuses de handicap.) Adapter la présence des personnes porteuses de handicap. Prendre le temps de les intégrer dans le projet. Prendre le temps de les accueillir correctement.

4 - Maintenir une continuité de communication avec les familles

- En utilisant les mêmes supports de communication (blog, Facebook) (Intégrer sur le blog un espace "EVOLUS'YON", et communiquer sur les Facebook maison de quartier et jeunesse).

- En ayant une charte graphique spécifique projet "Evolus'Yon » Intégrer cette charte dans les communications ALSH et club de jeunes qui existent déjà.
- En mettant en place la notion de référence : nommer des animateurs "référents Evolus'Yon" afin d'avoir un repère pour les jeunes et pour leurs familles.
- En informant et partageant les objectifs pédagogiques avec les familles (trouver un outil qui facilite la coéducation)

Moyens :

Formats de présentation Vidéo ou BD ou jeux (pour les familles ou les jeunes)

5- Favoriser l'expression des jeunes pour sensibiliser à la participation de projets collectifs

- En prenant en compte les idées des jeunes pour la mise en place du planning : proposer un temps de préparation dans le planning.
- En créant un outil numérique avec les jeunes et en le mettant à jour de façon régulière (à intégrer dans les outils existants : blog, Facebook, Instagram ...)
- En mettant en place des lieux d'expression, de discussions ("débats-philo", "blabl'apéros") : permettre aux jeunes d'apprendre à échanger et à argumenter.
- En faisant évaluer les actions et les réalisations par les jeunes, prise en compte de leur regard pour la mise en place dans les plannings

Moyens :

Planning : travailler sur le support : quelque chose de ludique (sous forme de planning, tableau ardoise, tableau liège)

Identifier dans le planning, diffuser ces temps de construction (activité, réunion de prépa, les animateurs impulsent), sous forme de jeux

Evaluation : une boîte avec des pastilles de couleur, ou panier de basket ou autre, outils de placements spéciaux.

Blog ou autre outil être vigilant en ce qui concerne la construction et ce qui est diffusé. Validation du directeur.

b) L'évaluation (commune aux mercredis et vacances scolaires)

Evaluation objectif 1 Développer l'autonomie et la prise de responsabilité Evolus'Yon					
Résultats attendus :	<u>oui</u>				<u>non</u>
Est-ce que 1 planning co-construit avec les jeunes est réalisé diffusé par période					
Un repas organisé par période de vacances					
Est-ce qu'au moins 2 trajets en bus de ville ont été organisés au cour de l'année scolaire (fin été 2022)					
1 projet long a été mis en place avec les jeunes					
Est-ce qu'au moins la moitié du groupe présent participe à la prépa et au rangement du goûter					
Indicateurs :	<u>Description</u>				
Quels types d'actions ont été proposés ? Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ?	<u>Nom de l'action</u>	<u>Nombre et Ages des participants</u>			
		10	11	12	13
Outils :					
<ul style="list-style-type: none"> - La salle du Club 2 jeunes et la salle du conseil (au besoin) du Val d'Ornay - La cuisine de la Maison de quartier - Les horaires et le réseau Impuls'Yon - Publisher pour les plannings - Paperboard à disposition des jeunes pour idées et projets 					

Evaluation objectif 2

Faciliter l'interaction entre l'ALSH et le Club de jeunes Evolus'Yon

Résultats attendus :	<u>oui</u>	<u>non</u>			
Y at-il un référent enfance et un référent jeunesse pour le groupe					
Existe-t-il une charte des règles de vie propre à Evolus'Yon					
Y a-t' il eut au moins 2 temps d'échange avec les alsh jeunesse du Territoire					
Y a-t' il eut au moins 2 temps d'échange avec les secteurs familles du Territoire					
Indicateurs :	<u>Description</u>				
Quels types d'action ont été proposés ? Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ?	<u>Nom de l'action</u>	<u>Nombre et Ages des participants</u>			
		10	11	12	13
Quels outils ont été utilisés pour les règles de vie ? Quels échanges et avec qui ?					
Outils :					
<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel Arpège/concerto - Coordination territoire (lien avec secteurs jeunes et familles notamment) - Club Jeunes des 3 Maison de Quartier 					

Evaluation objectif 3

Permettre l'accès aux loisirs

Evolus'Yon

Résultats attendus :		<u>oui</u>	<u>non</u>
Y a-t- il une activité bricolage proposée par période ?			
Y a-t- il une activité sportive proposée par période ?			
Y a-t- il une journée proposée par période de vacances ?			
Au moins 5 intervenants (pour l'année) ont proposé une activité au groupe			
Y a-t- il 2 stages de proposé ?			
Y a-t- il 1 séjour de proposé ?			
Y a-t- il 1 action de proximité de proposé ?			
A-t-on accueilli au moins un enfant porteur de handicap ?			
Indicateurs :	Description		
Quels types d'activités ou de sorties ont été proposés ? Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ?	<u>Nom de l'action</u>	<u>effectif</u>	<u>intervenant</u>
Les locaux permettent-ils d'accueillir des enfants en situation de handicap ?			
La tarification est-elle accessible à tous les budgets ?			

Nombre de participants par QF (pour l'année)	<501	501/700	701/900	901/1100	1101 ET +
Origine géographique des participants	Val d'Ornay : Saint André : Forges : Autres quartiers : Hors commune :				
Outils :					
<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel Arpège/concerto - Planning des activités coordonnées AMAQY - Planning - Contact/pub/partenaires ville et autres - Coordinations et réunions 					

3- L'équipe d'animation et de direction

Les équipes d'animateurs se composent de la manière suivante :

- Enfants de 3 ans à 5 ans. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants
- Enfants de 6 à 13 ans. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 enfants

Missions de l'équipe d'animation :

Des temps de préparation et de bilan, regroupant l'ensemble de l'équipe sont prévus pour préparer les mercredis et vacances scolaires.

Ces différents temps de rencontre permettront :

- D'analyser et d'évaluer notre travail en référence avec le projet pédagogique
- D'apporter des modifications dans le fonctionnement pour mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les projets d'animation et les activités.
- De mettre en place des projets communs.
- D'échanger sur les enfants et leurs familles afin de mieux répondre à leurs besoins
- D'apporter des réponses aux animateurs par rapport à certaines problématiques.

L'ensemble de l'équipe participe à ces rencontres qui sont animées par l'équipe de direction.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...)

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail

Equipe de direction

- 1 directeur
- 1 directrice pédagogique

Rôle de l'équipe de direction

- Veiller au bon fonctionnement du centre,
- Être garant des conditions d'accueil,
- Veiller à l'application de la réglementation de la SDJES et des consignes de sécurité,
- Veiller au respect des objectifs pédagogiques,
- Veiller au respect des relations humaines (animateurs, public accueilli...)

En cas d'absence du directeur, une procédure de délégation est mise en place afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ALSH. La délégation de responsabilité échoie à la directrice pédagogique et les cas échéant à l'animateur référent (diplômé du BAFD à minima). Cette procédure est expliquée et signée par les différentes parties. Celle-ci est mise en annexe 1 du Projet Pédagogique

d) La journée type

1- Les enfants de moins de 6 ans

Horaires	Déroulement	Rôle des animateurs
12h-12h15	Arrivée des enfants de l'école de l'Angelmière petits et grands Arrivée des enfants qui viennent directement avec leurs parents	La direction se charge de récupérer les enfants et de faire signer les parents qui arrivent.
12h20-12h45	Arrivées progressives des navettes Dépôt des cartables et des manteaux (attention au rangement) Passage aux toilettes (Cf Annexe 2) Lavage des mains	La direction note l'arrivée de tous les enfants qui arrivent par les navettes La direction vérifie les effectifs à la restauration Les animateurs remettent les pochettes navettes à la direction au moment de la restauration Les autres animateurs aident et accompagnent les enfants. Ils incitent les enfants à passer aux sanitaires, se laver les mains. <u>Aucun enfant ne se déplacera seul aux toilettes ! voir le protocole mis en place (cf ANNEXE 2)</u> Énoncer le menu avant de rentrer dans la restauration.
12h45-13h30	Début du repas Entrées échelonnées (doit se dérouler dans le calme et permettre aux enfants de laisser choisir avec qui je mange).	Faire entrer les enfants calmement. Surveiller le placement des enfants. Gérer l'attente du groupe. On s'assure que tous les enfants aient une serviette. On vérifie les régimes alimentaires. On pose les plats sur les tables et on s'assure que les enfants se servent seul, on les aide en cas de besoin.
Enfants qui vont à la sieste		
13h30	Les enfants qui vont à la sieste partent dès le dessert terminé. Ceux qui ne dorment pas restent pour débarrasser.	3 animateurs partent avec les enfants qui dorment. Faire sortir les enfants calmement. Les 2 autres animateurs veillent à ce que les enfants aient bien débarrassé leur table.
13h45	Passage aux toilettes. (cf ANNEXE 2 du Projet Pédagogique) Récupération des doudous	1 animateur reste avec les enfants il veille à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. 1 animateur installe les enfants dans la salle de sieste. Mettre une musique douce pour accompagner l'endormissement des enfants. Les animateurs doivent aider les enfants qui ont du mal s'endormir.
15h15	Début du réveil échelonné Passage aux toilettes (cf ANNEXE 2 du Projet Pédagogique)	1 animateur prend les enfants réveillés et fait un atelier d'éveil dans la salle de motricité. 1 animateur reste pour réveiller progressivement les enfants et les aide à s'habiller.

15h50	Retour dans la salle	Les animateurs veillent à ce que les enfants n'oublient pas leurs affaires.
Enfants qui vont au temps calme + activités		
13h30	Passage aux toilettes (cf ANNEXE 2 du Projet Pédagogique) Chaque enfant récupère son cartable et son manteau	1 animateur reste avec les enfants, il veille à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. 1 animateur aide les enfants à récupérer leurs affaires.
14h15	Temps calme	Les animateurs prévoient différents pôles pour ce temps-là (ex : yoga, lecture, musique, dessin...) 1 animateur peut se détacher pour installer l'activité de l'après-midi si besoin. Ceux qui ont une pause la prennent.
14h30	Début de l'activité, attention au temps court de concentration en fonction de l'âge	Les animateurs mènent l'activité (si c'est un atelier bricolage toujours apporter un modèle).
15h30	Fin des activités Rangement de l'activité Temps libre	L'animateur accompagne les enfants à ranger l'activité. Il joue avec les enfants même en temps libre. 1 animateur se détache pour préparer le goûter.
15h45	Rangement de la salle Passage aux toilettes (cf Annexe 2 du PP) Les enfants s'installent pour le goûter	Accompagne les enfants à ranger la salle. Veille à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Aide les enfants à s'installer autour des tables.
16h00	Goûter Les enfants tartinent ou se servent seuls !	Les animateurs mangent à table avec les enfants ! Les animateurs aident les enfants à se servir mais ne font pas à leur place (dans la mesure du possible)
16h30	On réunit les enfants dans l'espace détente.	Les animateurs qui partent à la navette font l'appel. Ils aident les enfants à s'habiller et veillent à ce qu'ils n'oublient rien ! 1 animateur reste avec les enfants qui ne prennent pas la navette.
16h45	Rassemblement des navettes Arrivée des premiers parents	Les animateurs surveillent et assurent la sécurité des enfants.
17h00	Début de l'accueil Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire.	La direction accueille les parents, note l'heure et fait signer les parents. Les animateurs d'accueil jouent avec les enfants.
17h15	Rangement pour les animateurs qui ne sont pas d'accueil soir	Rangement de la salle, du goûter et vaisselle ; préparation du matériel pour le jour suivant Avant de partir, l'animateur vérifie : le rangement des jeux, la salle de sieste, si le linge (serviettes, draps, tabliers...) utilisés dans la journée est bien rangé à sa place

17h30	Départ des animateurs (pour ceux qui ne sont pas d'accueil)
<p style="text-align: center;">Les feuilles de présence restent dans le bureau de la Direction de 12h45 à 16h30, les parents qui viennent sur le temps du midi doivent signer la liste de présence à l'accueil.</p> <p style="text-align: center;">Les animateurs doivent penser à signaler à la direction dans quelle salle ou espace, ils se situent.</p> <p style="text-align: center;">A tout moment de la journée, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants qu'ils ont sous leur responsabilité.</p> <p style="text-align: center;">En cas de blessures, les trousse pharmas se situent dans le bureau de la direction, les animateurs devront penser à compléter le registre d'infirmerie.</p>	

2- Les enfants de 6 à 9 ans et 6 à 12 ans hors « Evolus'Yon »

Horaires	Déroulement	Rôle des animateurs
12h00 12h15	Arrivée des enfants de l'école de l'Angelmière petits et grands Arrivée des enfants qui viennent directement avec leurs parents	La direction se charge de récupérer les enfants et de faire signer les parents qui arrivent.
12h20	Arrivée des navettes Dépôt des cartables et des manteaux (attention au rangement) Passage aux toilettes (cf Annexe 2 du Projet Pédagogique) Lavage des mains	La direction note l'arrivée de tous les enfants qui arrivent par les navettes La direction vérifie les effectifs à la restauration Les animateurs remettront les pochettes navettes à la direction au moment de la restauration. Les autres animateurs aident et accompagnent les enfants. Ils incitent les enfants à passer aux sanitaires, se laver les mains. <u>aucun enfant ne se déplacera seul aux toilettes ! voir le protocole mis en place (Cf Annexe 2 du Projet Pédagogique)</u> Énoncer le menu avant de rentrer dans la restauration.
13h00	Vérifier que tous les enfants présents sont sur la liste de présence. Début du repas Entrées échelonnées (doit se dérouler dans le calme et permettre aux enfants de laisser choisir avec qui ils mangent). Désigner des responsables de table, eau et pain.	Faire entrer les enfants calmement. Surveiller le placement des enfants. Gérer l'attente du groupe. On s'assure que tous les enfants aient une serviette. On vérifie les régimes alimentaires. On pose les plats sur les tables et on s'assure que les enfants se servent seul (on les aide en cas de besoin).
13h45 14h00 (entre 45 et 60 minutes de repas max)	Rangement des tables. Présentation des activités de l'après-midi + choix	Les 2 autres animateurs veillent que les enfants ont bien débarrassé leur table. Chaque animateur présente une activité aux enfants. Les enfants s'inscrivent dans l'activité de leur choix. Faire les groupes en les notant dans vos cahiers respectifs. Faire sortir les enfants calmement par groupe

		d'activité.
14h00	Passage aux toilettes. (Cf. Annexe 2 du Projet Pédagogique) Temps libre de 15 à 20 minutes (dehors ou préau). Vérifier que tous les enfants présents sont notés sur la liste de présence.	1 animateur reste avec les enfants il veille que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Ce temps permet aux animateurs de prendre leur pause. Les animateurs surveillent et jouent avec les enfants.
14h30	Début de l'activité	Prévoir un temps de pause avant le début des activités (ex : relaxation, musique douce, histoire...) 10 à 15 min. Les animateurs mènent l'activité (si c'est un atelier bricolage toujours apporter un modèle).
15h45	Fin des activités Rangement du matériel et de la salle.	Les animateurs accompagnent les enfants à ranger l'activité.
16h	Passage aux toilettes. (Cf. Annexe 2 du Projet Pédagogique) Chacun se dirige vers sa salle pour le goûter. Les enfants s'installent pour le goûter Goûter Les enfants tartinent ou se servent seuls !!!	Les animateurs veillent que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Si les enfants sont trop nombreux, penser à goûter dans plusieurs espaces. 1 animateur se détache lorsque les enfants sont installés pour chercher le goûter en cuisine. 1 animateur par table mange avec les enfants ! (lorsque c'est possible). Les animateurs aident les enfants à se servir mais ne font pas à leur place.
16h30	On réunit les enfants dans l'espace détente.	Les animateurs qui partent à la navette font l'appel. Les enfants qui restent sur l'Angelmière descendent dans la salle d'accueil du milieu. Ils aident les enfants à s'habiller et veillent à ce qu'ils n'oublient rien ! 1 animateur reste avec les enfants qui ne prennent pas la navette.
16h45-17h	Rassemblement des navettes à l'extérieur. Arrivée des premiers parents	Les animateurs surveillent et assurent la sécurité des enfants.
17h00	Début de l'accueil Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire.	La direction accueille les parents, note l'heure et fait signer les parents. Les autres animateurs se répartissent dans différents espaces avec les enfants. (ex : sous le préau, salle des petits, salle à côté du préau).

17h15	Rangement pour les animateurs qui ne sont pas d'accueil soir	Rangement des salles, du goûter et vaisselle ; préparation du matériel pour le jour suivant Avant de partir, l'animateur vérifie : le rangement des jeux, la salle de sieste, si le linge (serviettes, draps, tabliers.) utilisés dans la journée sont bien rangés à leur place.
17h30	Départ des animateurs (pour ceux qui ne sont pas d'accueil)	
<p>Les feuilles de présence restent dans le bureau de la Direction de 12h45 à 16h30, les parents qui viennent sur le temps du midi doivent signer la liste de présence à l'accueil.</p> <p>Les animateurs doivent penser à signaler à la direction dans quelle salle ou espace, ils se situent. A tout moment de la journée, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants qu'ils ont sous leur responsabilité.</p> <p>En cas de blessures, les trousse pharmas se situent dans le bureau de la direction, les animateurs devront penser à compléter le registre d'infirmerie.</p>		

3- Les enfants du groupe Evolus'Yon

13h45 14h00 (entre 45 et 60 minutes de repas max)	Regroupement et départ des 10-13 ans pour le départ au Val d'Ornay	L'animateur « Evolus'Yon » vérifie sa liste, prend le gilet jaune, fait une liste de sortie et prend la trousse pharmas.
14h00	Arrivée du groupe au Club 2 jeunes et jonction avec les jeunes arrivés directement au Club Jeunes	L'animateur « Evolus'Yon » fait le point sur la liste et fait les présences. Les enfants disposent d'une demi-heure de « temps libre »
14h15	Début de l'activité	L'animateur mène l'activité (si c'est un atelier bricolage toujours apporter un modèle). Mise en place propre aux sorties si c'est une sortie, accueil et installation des intervenants si c'est le cas
16h	Les enfants s'installent pour le goûter Goûter	Les enfants préparent le goûter. Tout le monde participe à la mise en place au rangement, y compris le nettoyage
16h30	On réunit le groupe	L'animateur « Evolus'Yon » reste avec les enfants/jeunes qui partent directement de la Maison de Quartier. Le directeur ou la directrice pédagogique viennent chercher les enfants qui remontent à l'ALSH
16h45	Départ pour de l'ALSH	Les enfants qui restent sur l'Angelmière descendent dans la salle d'accueil du milieu. Les enfants/jeunes regagnent les groupes des 6/9 ans de l'Angelmière ou des navettes. 1 animateur reste avec les enfants qui ne

prennent pas la navette.
Les animateur surveillent et assurent la sécurité des enfants.

Puis fonctionnement identique aux autres tranches d'âge

Les feuilles de présence restent dans le bureau de la Direction de 12h45 à 16h30, les parents qui viennent sur le temps du midi doivent signer la liste de présence à l'accueil.
Les animateurs doivent penser à signaler à la direction dans quelle salle ou espace, ils se situent.
A tout moment de la journée, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants qu'ils ont sous leur responsabilité.
En cas de blessures, les trousse pharma se situent dans le bureau de la direction, les animateurs devront penser à compléter le registre d'infirmerie.

e) Une équipe responsable et porteuse de valeurs

1) Une équipe rassurante, à l'écoute et bienveillante

Prendre le temps de s'investir dans le déroulement de la vie quotidienne et du vivre ensemble

- Responsabiliser les enfants dans les différentes tâches
- Être entièrement présent et disponible lors des différents temps de la journée, en travaillant cette organisation avec l'équipe
- Donner l'exemple dans son attitude au quotidien

Se rendre disponible et proposer des temps de parole

- Etre à l'écoute des enfants et de leurs propositions
- Créer une relation de confiance au quotidien avec les enfants ***(Cf. ANNEXE 3 : Recueil de la Parole des Publics)***

Travailler au développement de la cohésion entre les enfants, et au sein de l'équipe

- Au niveau de l'équipe, veiller à une bonne communication et intégration dans la bienveillance
- Sensibiliser les enfants au vivre-ensemble et à son importance pour le bon déroulement des temps à l'accueil de loisirs

2) Assurer la sécurité des enfants au quotidien

- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Il est vigilant et à l'écoute de la parole de l'enfant notamment en cas de relations inadaptées entre les enfants ou en cas de confidences de ceux-ci (violence, relation affectives et sexuelles) ***(Cf. ANNEXE 3: Recueil de la Parole des Publics)***
- Etre vigilant à toujours savoir quel nombre d'enfants nous avons sous notre responsabilité (listing des enfants sur chaque tranche d'âge, compter les enfants régulièrement dans la journée aux temps de rassemblement, matin, midi, soir)
- En sortie toujours s'assurer d'avoir le matériel nécessaire pour assurer la sécurité de son groupe (casquette, trousse pharma, gilets jaunes, fiches sanitaires, PAI, bouteilles d'eau et changes si besoin, crème solaire, fiche de sortie et pouvoir être joignable)
- Anticiper les règles de sécurité à mettre en place pour son activité
- Savoir trouver le juste milieu entre responsabiliser les enfants dans leurs conflits et veiller à ce que ces conflits ne prennent pas trop d'importance, savoir intervenir quand c'est nécessaire (bien discuter du

conflit de A à Z afin d'éviter que cela ne se reproduise)

- En ayant un affichage adapté , actualisé et compréhensible, y sensibiliser les enfants et les animateurs

Les animateurs seront informés, au début de chaque période, du protocole à suivre en cas d'évacuation d'urgence (CF ANNEXE 4 : L'exercice d'évacuation de l'ALSH). Deux exercices d'évacuation seront organisés au cours de l'année. Ceux-ci donneront lieu à un bilan respectif qui sera ajouté aux classeurs de sécurité des bâtiments de l'ALSH.

3) La position professionnelle de l'animateur

- Un animateur a des responsabilités importantes, il doit savoir garder un équilibre entre amusement et travail pour trouver la juste posture auprès des enfants,
- L'adulte doit rester cohérent dans son discours notamment par rapport aux règles de vie établies avec les enfants,
- L'adulte doit être vigilant aux conflits tant lors des activités que pendant les temps libres et les temps de repas,
- Les animateurs ne doivent pas hésiter à demander de l'aide au reste de l'équipe en cas de situation difficile ou au quotidien, les animateurs ont un rôle de formateur les uns envers les autres,
- Il est important que l'animateur participe et joue avec les enfants au quotidien afin de créer un lien de confiance avec eux,
- Chaque animateur doit assurer ses activités dans leur globalité (de l'installation au rangement avant de partir en navette),
- Encourager le laisser faire et le faire avec lors des animations, en relation avec l'objectif de responsabiliser les enfants,
- L'animateur doit trouver le juste milieu entre faire appliquer les règles de vie et être trop autoritaire

4) Participer pleinement à la construction du projet d'accueil des enfants

- En proposant un programme d'activités variées et évolutives (afin de prendre le temps de faire des activités dans le temps) en accord avec le reste de l'équipe et en cohérence avec le projet du centre (par exemple avec des « stages thématiques » sur plusieurs jours),
- En participant à l'écriture du Projet pédagogique, du projet d'animation, et en déterminant la thématique,
- En écrivant les fiches d'activité afin de déterminer les objectifs à développer avec les enfants et de réfléchir au sens de leurs actions,
- En participant aux réunions d'équipe , permettant de faire le point, s'exprimer et réajuster les actions.

f) Le suivi de l'équipe

L'équipe est composée de : 1 directeur, 1 directrice pédagogique et de 6 animateurs permanents en CDI et d'animateurs contractuels recrutés pour en CDD ou en CEE. En cas d'absence du directeur, une délégation de direction est mise en place (**Cf. ANNEXE 1 : la délégation de direction**)

Fonction	Nom/PRENOM	Diplôme	Type de contrat
Direction	GENDRONNEAU Vincent	BPJEPS LTP	CDI
Direction Pédagogique	PAPILLON Virginie	BPJEPS LTP	CDI
Animation	ANGST Océane	BAFA et encours BAFD	CDII
	BLUTEAU Balint	BAFA	
	CHEMANI Zoé	BAFA et encours BAFD	
	COCKS Almandzo	BPJEPS Sports Co	
	ROUGIER Elisa	En cours BAFA	
	ROUGIER Mélanie	DUT Carrières Sociales	
	BODY Tiphaine	Stagiaire BPJEPS LTP	Contrat d'apprentissage
	BAJRAMAJ Lina	Stagiaire BAFA	CEE

Nous recrutons des animateurs vacataires sen CEE ou CDD pour faire face à la demande croissante. Nous pouvons aussi accueillir des stagiaires BPJEPS, CPJEPS, BAC pro SAPAT et BAFA si nous avons des candidats.

- **L'accueil de l'équipe** : Le projet pédagogique est présenté à l'équipe. Des réunions de concertation et d'évaluation du projet auront lieu une fois par période scolaire
- **La formation** :
 - *Auprès des animateurs stagiaires* : le directeur a un premier entretien avec le stagiaire en début de stage (première feuille d'entretien.) Le premier entretien est l'occasion de présenter plus particulièrement ses attentes et celles de la structure. Le directeur lui présente à ce moment son plan de formation : trois entretiens ponctuent son stage. Le directeur lui présente l'espace documentation de l'Accueil de Loisirs et lui précise qu'il est disponible en cas de soucis ou de questions. Le stagiaire est d'abord un animateur, à ce titre il a une place entière au sein de l'équipe. La validation de son stage a lieu lors du dernier entretien.
 - *Auprès des animateurs* même démarche qu'avec les animateurs stagiaires. Les directeurs sont aussi animateurs, ils peuvent participer aux animations pour rappeler à l'équipe qu'ils sont eux aussi animateurs et que les attentes qu'ils ont vis-à-vis deux sont légitimes.
- **La gestion des conflits** : Les directeurs sont des médiateurs, les animateurs sont avertis qu'en cas de conflits entre eux, avec un enfant ou avec un parent ils doivent en être informés. Toutefois, la franchise au sein de l'équipe est vivement encouragée et il est important de préciser que chacun a le droit à l'erreur. Les animateurs ne doivent donc pas garder leur problème pour eux et le dire à la personne concernée ; s'ils ne s'en sentent pas capables, il leur est demandé de venir voir le directeur afin d'exposer leur souci pour trouver une solution.
- **Le rythme, l'organisation du travail** : les animateurs disposent de documents comme la journée type de l'enfant, la courbe des activités de la semaine et la journée type de l'animateur. En ce qui concerne le rythme des enfants, l'équipe se doit de respecter les consignes. Sur sa journée, chaque animateur prend une pause après le repas. Pour les temps de préparation, ils ont l'Accueil à leur disposition.

II- Le Projet éducatif de l'AMAQY

L'AMAQY a pour objet la gestion, le soutien, l'accompagnement et le développement des projets des Maisons de Quartier implantées sur le territoire yonnais à travers ses Comités d'Animation. Elle coordonne les actions, les thématiques transversales, mutualise les compétences, assure la gestion de services communs qui facilitent la réalisation des projets des Maisons de Quartier, elle établit le budget de l'association composé des budgets des Maisons de Quartier et du siège.

1) Les valeurs éducatives :

Les valeurs et principes sont définis dans la charte de l'association.

Les actions socioculturelles développées dans les quartiers s'inscrivent dans le respect, la promotion et la défense des valeurs de la République.

Les valeurs définies sont :

- DIGNITÉ HUMAINE ET LIBERTÉ
- CITOYENNETÉ ET DEMOCRATIE
- SOLIDARITÉ
- LAÏCITÉ

L'AMAQY est actrice du Projet Educatif de territoire de la ville de la Roche Sur Yon.

Ce travail se poursuit avec le service éducation de la Ville de la Roche sur Yon lors des comités techniques et de pilotage du PEDT et plus concrètement lors d'une rencontre de travail entre les directeurs d'ALSH accueillant des moins de 6 ans. Ce travail s'inscrit plus particulièrement dans la mise en place d'une démarche partagée et cohérente du « plan mercredi ».

Le travail de coopération entre les directeurs de la Ville et les directeurs de l'AMAQY se poursuivra dès la rentrée 2019 pour :

- Travailler sur les projets pédagogiques de chaque structure qui prend en compte le projet de l'autre. La période de septembre octobre étant la période de renouvellement des projets pédagogiques des accueils périscolaires de la Ville.
- La mise en place des micros PEDT pour la mise en œuvre des PEDT par sous territoire au sein de la Ville.

2) Les axes éducatifs de l'association :

Les axes éducatifs comme les valeurs déterminent l'ambition éducative de l'association. Ses ambitions sont les « consignes » que les directeurs d'ACM devront mettre en œuvre dans leur projet pédagogique.

Axe 1. : Notre domaine d'intervention, les Loisirs éducatifs.

En complémentarité de la famille et l'école, notre association propose des Accueils Collectifs de Mineurs qui ont pour support éducatif ; les Loisirs. Ainsi, l'activité est un outil pour éduquer l'enfant, l'adolescent dans son processus de développement.

Axe 2. : De la participation à la citoyenneté, en passant par l'implication et l'émancipation.

Suivant le stade de développement de l'enfant/l'adolescent, nous lui proposerons de participer et donc d'intégrer des règles de vie en collectivité. Ensuite, nous l'inciterons à s'impliquer et donc à donner son avis, jusqu'à ce qu'il devienne l'acteur de ses propres projets.

Axe 3. : développer l'ouverture culturelle et interculturelle.

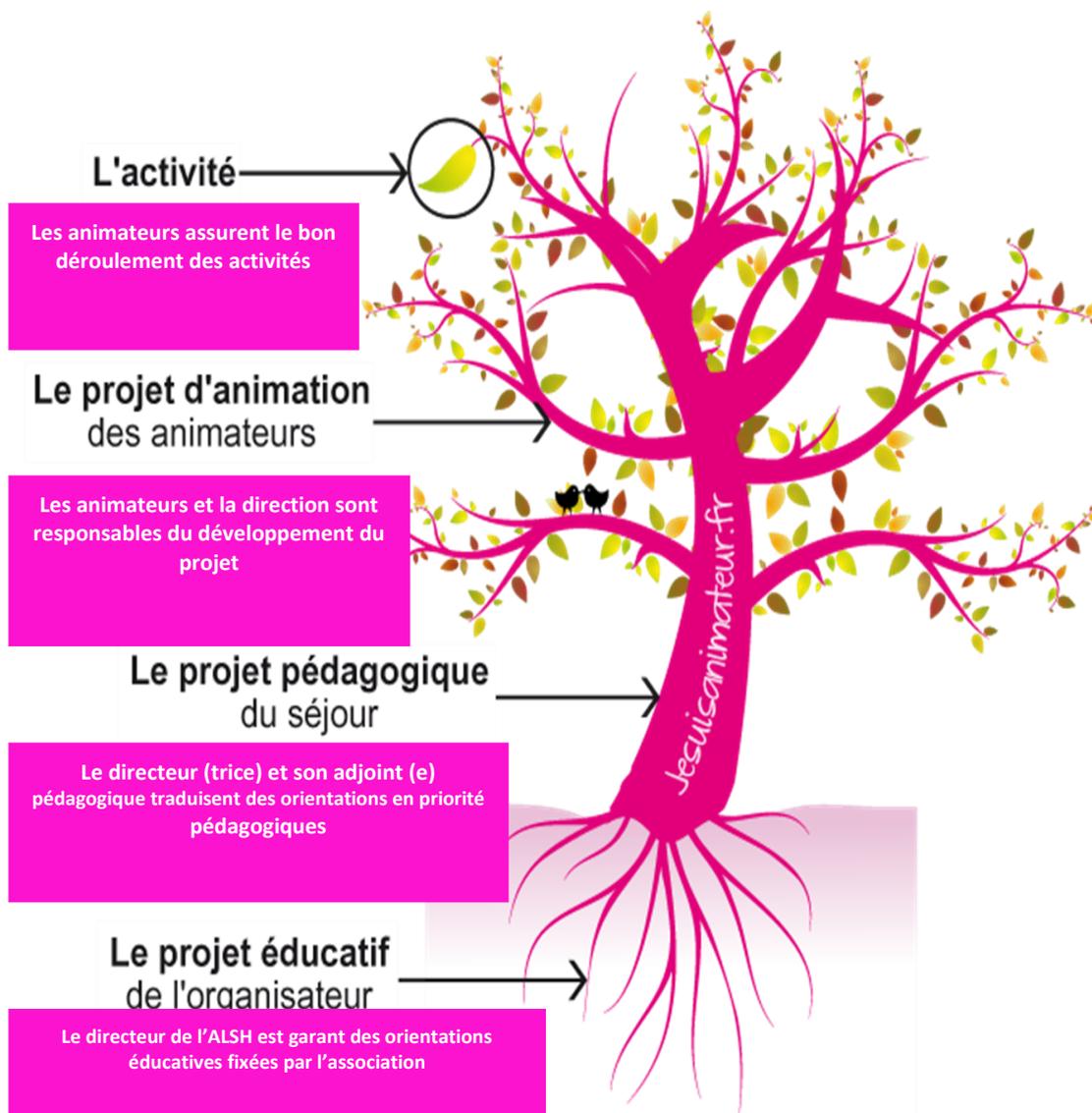
La découverte puis l'appropriation de la culture permettra à l'enfant puis l'adolescent de s'ouvrir aux différentes culturelles, comme autant de couleurs que peut composer une palette infinie de nuances.

Axe 4. : Education à l'environnement

Dans un monde marqué par les pollutions et le réchauffement climatique, il nous semble indispensable de sensibiliser les enfants et les adolescents à la protection de l'environnement et au développement durable

III- Le Projet Pédagogique de l'ALSH de l'Angelmière

a) La cascade des projets



b) Le Projet Pédagogique

Chaque objectif pédagogique développé cet été s'inscrit dans le cadre d'un des axes du Projet Educatif de l'AMAQY. Pour cette période nous développerons les 4 axes.

Axe Éducatif 1 :

Permettre l'Accès aux Loisirs éducatifs et le départ en vacances

Objectif Pédagogique 1 Développer l'épanouissement et le bien-être des enfants	
Objectif opérationnel 1	En diversifiant les activités
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Proposition de jeux sportifs et de jeux collectifs afin de développer la cohésion des groupes (courses d'orientation, olympiades, tournois multisport, parcours de motricité...)- proposer des temps d'initiation et de découverte des sports adaptés (location malle, recherche de jeux sur internet...)- utiliser les connaissances des enfants et des animateurs- en développant des projets autour du numérique- Proposer des temps pour réfléchir ensemble
Objectif opérationnel 2	En renforçant le bien-être des enfants
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des activités de relaxation, de sophrologie en utilisant la malle bien être mise à disposition à l'ALSH- Mise en place de balade artistique afin de développer les différents sens et profiter de la nature pour s'évader, souffler- Mise en place d'activités anti-stress par des coloriages relaxants comme les mandalas, proposer une malle à disposition de « fidgets » qui sont des objets variés : balles, petits objets de différentes matières, etc.... car cela permet les stimulations sensorielles et motrices.- Travailler conjointement avec l'équipe du périscolaire sur le projet « Gestion de conflits » et dédier un espace ou un affichage dans les espaces communs (préau, salle d'accueil, couloir de l'étage...) qui permettrait aux enfants de nous faire part de leurs ressenti- Elaborer et afficher les règles de vie avec les enfants, en partenariat avec l'accueil périscolaire de l'Angelmière

Evaluation objectif 1

Développer l'épanouissement et le bien-être des enfants

Tranche d'âge :

Résultats attendus :	<u>oui</u>	<u>non</u>
1 atelier autour du numérique et du multimédia dans l'année et par tranche d'âge		
1 activité sportive par mercredi chez les 6/9ans		
1 activité sportive chez les 4/5ans tous les 15 jours		
1 temps calme autour du yoga/détente par période (tous les 2 mois)		
1 travail commun avec l'Accueil Périscolaire sur le règle de vie pour l'année		

Outils :

- Ordinateurs de l'ALSH
- Téléphone portables pro de l'ALSH pour un atelier sur la photo
- Tablettes de l'AMAQY
- Structure sportives extérieurs
- Matériel sportifs de l'ALSH
- Matériel de motricité maternelle
- Malles amaqy
- Malle bien être et gestion des émotions de l'ALSH
- Planning

Evaluation objectif 1

Développer l'épanouissement et le bien-être des enfants

Tranche d'âge :

Indicateurs :	Description			
	<u>Nom de l'activité</u>	<u>Agés</u>	<u>effectif</u>	<u>Nombre d'intervenants</u>
Quels types d'activités ont été proposés ? Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ? Combien de personnes extérieures sont intervenues à l'ALSH ?				

Remarques/précisions :

Axe Éducatif 2 :

De la participation à la citoyenneté, en passant par l'implication et l'émancipation

Objectif Pédagogique 2 Développer l'autonomie des enfants	
Objectif opérationnel 1	En guidant les enfants lors de la réalisation des tâches quotidiennes
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Faire participer les enfants à la mise en place du couvert le midi en collaboration avec le personnel municipal- Faire participer les enfants à la mise en place du goûter et du rangement- Aménager les locaux pour permettre aux enfants de se repérer dans l'espace et d'accéder aux matériels et gagner en autonomie- Mettre en place des passerelles entre maternelles (grande section) et élémentaire afin que la transition des tranches d'âges se passe le mieux possible- Mettre en place des rituels afin de poser des repères stables et sécurisants qui leur permettront d'évoluer dans un climat apaisé
Objectif opérationnel 2	En impliquant les enfants et les parents dans la vie de l'ALSH
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Laisser la possibilité aux enfants de s'exprimer et de proposer des activités pour la conception du planning- Donner du sens aux activités pour créer une cohésion- Laisser l'enfant être acteur de ses activités en lui mettant du matériel à dispositions- En communiquant auprès des parents sur les réalisations des enfants et sur le travail des animateurs (<i>valorisation de l'équipe</i>)- En proposant des temps fort et des temps d'écoute, de partage aux parents- proposer des temps d'animation en commun avec les équipes des Petits Mercredis (des 4 écoles) pour faciliter la transition des plus petits

Evaluation objectif 2

Développer l'autonomie des enfants

Tranche d'âge :

Résultats attendus :	Oui	Non
1 groupe de 6/12 ans met la table chaque mercredi		
1 temps de jeux communs animateurs Alsh/Petits Mercredis le matin pour que les enfants maternelle connaissent l'équipe de l'ALSH		
1 trombinoscope de l'équipe de l'ALSH positionner à côté de ceux du Péricolaire		
1 temps pour les 5 ans chez les 6/9 ans par trimestre		
1 temps de mise à jour du blog de l'ALSH par trimestre avec les 6/12 ans pour communiquer les infos du centre aux familles		
1 temps de concertation pour les enfants pour établir les plannings de la période suivante (à partir de la 2 ^{ème} période)		
1 temps d'animation proposé et animé par les enfants par période		
Outils :		
<ul style="list-style-type: none">- Matériel pédagogique de l'ALSH- Salle thématiques d'activités- Ordinateurs- Fichiers d'activités (à disposition des animateurs et des enfants)- Blog de l'ALSH		

Evaluation objectif 2

Développer l'autonomie des enfants

Tranche d'âge :

Indicateurs :	Description		
	Nom de l'action	Ages	effectif
Quels outils ont été utilisés pour les règles de vie ? Quels outils ont été utilisés pour les bilans ? Quels rituels ont été mis en place ? Quels jeux ont été proposés ?			

Remarques/précisions :

Axe Éducatif 3 :

Développer l'ouverture culturelle et interculturelle

Objectif Pédagogique

Rendre la culture accessible à tous

Objectif Opérationnel 1	En impulsant des animations ou des initiations aux pratiques artistiques et culturelles
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Participer au Prix des Jeunes Lecteurs Vendéens en lien avec le péri scolaire de la Généraudière- Permettre des échanges et visionner des documentaires pour découvrir l'art et la culture- Mettre en place des activités autour de la musique, des chants, des arts plastiques, science et numérique- Utilisation de la malle arts plastiques de l'ALSH- gestion et utilisation de la bibliothèque de l'ALSH par les enfants
Objectif Opérationnel 2	En s'ouvrant à l'extérieur de l'ALSH
	Moyens et Mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none">- Initiation et découverte d'autres cultures- Travail sur l'inclusion en partenariat avec l'ALSH Loisirs Pluriels- Permettre la fréquentation de lieux culturels (Musée, médiathèque, cinéma...)

Evaluation objectif 3

Rendre la culture accessible à tous

Tranche d'âge :

Résultats attendus :	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
1 participation annuelle au prix de jeunes lecteurs du SDJES et de la FOL		
Utilisation du registre des emprunts de livres à la bibliothèque (1 fois par période)		
1 rencontre avec les enfants de Loisirs pluriels au moins une fois dans l'année		
Y-a-t-il eut une sortie, une expo, un spectacle extérieur au centre		
Y-a- t-il eut des échanges autour de la découverte de l'art ou de la culture		
Utilisation au moins 3 fois dans l'année de la malle arts plastiques		
Outils :		
<ul style="list-style-type: none">- Empreint de documentation à la médiathèque ou ludothèque- Planning des activités coordonnées pour les sorties et les spectacles- Partenaires culturels de la ville, département (Concorde, théâtre, Musée, Cyel°- Matériels pédagogiques adaptés- Malle art plastiques de l'ALSH- Malles thématiques auprès de la FOL- Espace culture de l'ALSH (bibliothèque, costumes)- Partenaires éducatives avec l'équipe périscolaire de la Généraudière pour le Prix des Jeunes Lecteurs		

Evaluation objectif 3

Rendre la culture accessible à tous

Tranche d'âge :

Indicateurs :	<u>Description</u>		
	<u>Nom de l'activité</u>	<u>Ages</u>	<u>effectif</u>
Quelle création, production ? Quels supports artistiques ont été utilisés ? Quelles sorties ont été proposées ? Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ?			

Remarques/précisions :

Axe Éducatif 4 :

Eduquer à l'environnement

Objectif Pédagogique

Sensibiliser les enfants au Développement Durable

Par l'expérimentation et la pratique

Moyens et Mise en œuvre

**Objectif
opérationnel
1**

Ce sont notamment les bases de la démarche scientifique

- En proposant des activités développant des connaissances scientifiques (expérimentation, expériences sur les objets biodégradables, sur l'observation longue...)
- En proposant des temps de débats, des visionnages de documentaires ou films adaptés ou des interventions notamment lors des ateliers jardins aux jardins familiaux avec la FOL ENVIRONNEMENT
- En proposant des ateliers cuisine pour des « Eco-gouter » et en évoquant l'origine des ingrédients utilisés, le gaspillage, la surconsommation, l'économie d'énergie et l'agriculture bio ou raisonnée...
- En faisant participer les enfants au tri des déchets avec l'aménagement de poubelle dans chaque salle utilisé
- En recyclant le carton et le papier pour le bricolage et en utilisant des pièces de jeux de société incomplets pour faire d'autres jeux.

**Objectif
opérationnel
2**

Découvrir le patrimoine naturel local

Moyens et Mise en œuvre

- En proposant des sorties et des activités pratiques questionnant nos rapports à la nature, à l'alimentation et la consommation : jeux de pistes à thème, activités nature avec la FOL environnement, clean walk, en favorisant les activités brico'Récup
- En sensibilisant les enfants à la défense de la Faune et de la Fore locale : promenade autour de l'alsh, reportage photos...
- Proposition de grands jeux extérieurs (chasse aux trésors nature, chasses aux couleurs), mise en place d'activités artistiques
- Visite d'espaces naturels proches de l'ALSH

Evaluation objectif 4

Sensibiliser les enfants au Développement Durable

Tranche d'âge :

Résultats attendus :	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Proposer un atelier « Eco goûter » par période		
2 ou 3 expérimentations d'observation scientifique durant l'année		
1 ou 2 ateliers aux Jardins familiaux par période		
1 grand jeu inter âge (4/13 ans) sur la faune et la flore dans l'année		
2 activités par période sollicitant aucun ou très peu de matériel		
2 sorties dans l'année consacrée à la découverte et l'appropriation de son quartier sans intervenant		
Outils :		
<ul style="list-style-type: none">- Emprunt documentation médiathèque- Cuisine de l'ALSH- Salles d'activité et accueil de l'ALSH- Fol Environnement et Terrain d'Aventure- Jardins familiaux, espaces verts du Val d'Ornay- Régie de l'ALSH- Carte du quartier		

Evaluation objectif 4

Sensibiliser les enfants au Développement Durable

Tranche d'âge :

Indicateurs :	<u>Description</u>		
	<u>Nom de l'activité</u>	<u>Ages</u>	<u>effectif</u>
Quelles sorties ont été proposées ? Listez les activités liées à l'environnement proposées tout au long de l'année Combien d'enfants par activité et quel âge ont-ils ?			

Remarques/précisions :

c) Accueil des enfants en situation de handicap

L'Accueil de Loisirs se doit d'accueillir tous les enfants.

Le handicap qu'il soit physique, mental, permanent ou momentané (plâtre, accident) doit être intégré dans le fonctionnement de notre ALSH.

Cependant les bâtiments de l'ANGELMIERE posent problème pour l'accueil des enfants porteurs de handicaps physiques de plus de 6 ans. En effet, les locaux sont à l'étage et sans ascenseur et nous ne disposons pas de salle supplémentaire.

Le déménagement des 4/5ans dans leur nouvelle salle (ex-bureau direction) a libéré la salle du périscolaire proche des sanitaires et de l'escalier qui emmène chez les plus de 6 ans. Cette salle est donc désormais dédiée à l'accueil d'un groupe de plus de 6 ans comprenant un ou plusieurs enfants handicapés moteurs et à l'accueil péricentre des plus de 6 ans.

Lorsqu'une famille souhaite inscrire son enfant, une première rencontre est organisée entre elle, le directeur de l'ALH et les partenaires éventuels (éducateur, ADMR, UEMA, IME, ADAP...).

Une description du handicap de l'enfant y est faite et les besoins sont listés afin d'établir si les conditions d'accueil nécessitent ou non l'accompagnement de l'enfant.

Si tel est le cas, le directeur remplit une demande d'aide pour l'Accueil d'Enfants En Situation de handicap, qu'il envoie à la Caf. Ce document est accompagné d'un emploi du temps souhaité.

Les demandes d'aide pour faciliter l'accueil d'un enfant porteur de handicap sont réparties sur 2 périodes : du 01/01 au 31/08 et du 01/09 au 31/12.

Elles doivent être transmises par courriel auprès du service des aides collectives.

Attention seul l'accord de la CAF valide la prise en charge financière de l'intervenant.

A la réponse de la Caf, les inscriptions et condition d'accueil sont validées.

L'équipe d'animation est informée de la situation pour favoriser l'intégration de l'enfant. Des temps de formation pourront être proposés.

Des outils comme des cahiers de liaison pourront être mis en place. Une fiche « accueil » est établie par le directeur et transmise aux équipes et au AESH (**ANNEXE 6**). Elle fait un résumé de la situation de l'enfant et précise ce qu'il aime ce qu'il n'aime pas et ce qui l'apaise.

Il faudra bien entendu instaurer un échange régulier avec les familles.

Des temps de bilan de l'accueil sont fixés avec la famille et avec les partenaires comme l'UEMA, les IME ou écoles.

d) Eléments complémentaires

1- L'évaluation

Le Projet Pédagogique de notre structure sera évalué tout au long de l'année afin de pouvoir nous situer au fur et à mesure de sa conduite.

L'évaluation permet de mesurer la qualité de l'action, de la valoriser, de la transmettre, ou de réorienter si nécessaire.

Elle est un temps fort de l'action. Elle permet de se retourner vers les objectifs de départ, de restituer l'action dans son environnement et de favoriser la parole des acteurs.

Nous ferons aussi des bilans avec les enfants (Création d'outils ou utilisation d'outils existants) ainsi que des bilans d'équipe : lors des réunions.

Les fiches d'évaluation, une par objectifs pédagogique, seront un support essentiel.

2- La communication

Il faudra aussi proposer des temps d'échanges avec les familles (lors des accueils ou lors de temps forts)

Il nous faudra aussi utiliser les différents supports (affichages, site internet, blog, etc, pour communiquer sur nos actions)

3- Les projets d'animations

Les objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs de l'Angelmière seront donc déclinés dans 3 projets d'animation, afin de s'adapter aux spécificités des publics accueillis.

Ceux-ci sont élaborés par l'équipe d'animation :

- Un projet d'animation pour les moins de 6 ans
- Un projet d'animation pour les 6/9 ans
- Un projet d'animation pour le groupe Evolus'Yon

Les 2 premiers projets d'animations seront disponibles en **annexe** du Projet Pédagogique, celui d'Evolus'Yon est présenté dans le point 2 de la 1^{ère} partie du Projet Pédagogique

Choix des thèmes :

Les thématiques choisies pour chaque période iront dans le sens de ces orientations pédagogiques et des approches éducatives qui les servent : imaginaire, coopération, médias, le « faire soi-même », éducation à l'environnement.